

## Certificat

Certificate

## PRODUITS SPECIAUX DESTINES AUX CONSTRUCTIONS EN BETON HYDRAULIQUE

Admission à la marque NF Décision N° 49-2/2-01 du 27.11.18

Reconduction de la marque NF Décision N° 49-2/2-04 du 01.01.23 PRB

16 rue de la Tour CS10018

85150 LES ACHARDS

Usine: LES ACHARDS

La société est autorisée à apposer la marque NF-PRODUITS SPECIAUX DESTINES AUX CONSTRUCTIONS EN BETON HYDRAULIQUE, en application des Règles générales de la marque NF et du Référentiel de Certification NF030 pour le produit suivant :

Description du produit admis à la marque NF	
Marque commerciale	Référence commerciale
	Produit de scellement à base de liant hydraulique - Type CC
	Essais d'arrachement (forage diam. = 30 mm)
	Essais à 1 jour
PRB SCEL CALAGE PR	Orientation du scellement : position horizontale
	Orientation du support : mur
	Support humide
	Teneur en eau nominale : 14 %
	Type de foreuse : à diamant

Cette décision atteste que ce produit bénéficie de la marque NF conformément à la norme EN 1504-6 : 2006 et après évaluation conformément au Référentiel de Certification NF030.

Cette décision annule et remplace toute décision antérieure.

Cette décision est prononcée au vu des résultats de contrôles internes à l'entreprise, ceux-ci ayant été confirmés par les essais réalisés lors des visites effectuées par l'organisme d'inspection et les essais réalisés en laboratoire extérieur.

Ce droit d'usage est accordé pour une durée de deux ans à compter de la présente décision, sous réserve des contrôles effectués par AFNOR Certification qui peut prendre toute sanction conformément aux Règles générales de la marque NF et au Référentiel de Certification NF030.



Directeur Général Julien NIZRI

Dossier suivi par : Sophie DAMERVAL - AFNOR Certification - 01 41 62 63 05 Copies: Philippe TOUZÉ (Université Gustave Eiffel) - Auditeurs de la marque NF

